



Réseau des Femmes pour les Droits et la Paix

RFDP

Women's Network for Human Rights and Peace

I. Fiche signalétique de l'organisation

Nom de l'organisation : Réseau des Femmes pour les Droits et la Paix, RFDP

Forme juridique : ONG de droit congolais, créé le 04 novembre 1999 par 17 femmes militantes pour la promotion des droits des femmes et il est enregistré à la Division Provinciale de la Justice sous le Certificat de dépôt N° JUST.GS.112/S-KV/877/2000 et au Ministère national de la Justice, sous le numéro F.92/ 7932. Il fonctionne sous le N° 1/300/CAB/GOUPRO-SK/2017.

Adresse : 13, avenue kibombo, Bukavu, Sud Kivu ; RD Congo. Il possède des Sièges secondaires à Walungu centre, à Burhale, à Burhinyi dans le territoire de Mwenga, à Ihusi dans le territoire de kalehe.

Coordonnées de la personne engageant la structure : Mme Venantie Bisimwa Nabintu.
Téléphone : +243 (0) 813181854, +243 (0) 997835449. E- mail : bivenantie2012@gmail.com

II. Description de l'organisation

2.1. Bref Historique de la création du RFDP

Dans le contexte des conflits dans lequel était plongé la RDC en 1999 et qui avait donné lieu à des violations massives des droits humains, les femmes du Sud Kivu victimes principales de la guerre avaient voulu se doter d'un cadre pour leur participation à la construction de la paix dans le pays. Convaincues que la paix pour les femmes ne se réduit pas à l'absence des crépitements d'armes mais qu'elle intègre le respect des droits humains de ces dernières, elles se définirent une mission conséquente.

2.2. Vision, Mission et objectifs institutionnels

Le RFDP partage le rêve d'Une RD Congo où les femmes participent à la construction de la paix et jouissent de leurs droits autant que les hommes ».

Le RFDP s'est doté comme mission de promouvoir les droits humains, l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans la gestion des communautés et construire la paix.

Le RFDP poursuit cinq objectifs institutionnels, à savoir :

- Promouvoir l'accès égal des hommes et des femmes aux opportunités ;

- Défendre et promouvoir les Droits humains, plus spécialement en faveur des filles et des femmes ;
- Capaciter les filles et des femmes pour leur participation aux processus de construction de la paix et de bonne gouvernance ;
- Assurer l'autonomisation socio-économique de la femme ;
- Mobiliser les communautés pour la prévention et la transformation des conflits

Ces objectifs ci haut décrits, dictent la définition des axes stratégiques et des approches tels que décrits ci-dessous.

2.3.Domains et zones d'intervention

Le RFDP intervient principalement dans la province du Sud Kivu dans les domaines ci-après ;

- Le renforcement du pouvoir économique des femmes
- La réduction des violences sexuelles et basées sur le genre
- L'assurance de la résilience aux chocs des femmes et des communautés post conflits
- La promotion du genre à tous les niveaux
- Le partage des acquis

Agissant sur les causes, les structures qui nourrissent ces violences sexuelles et basées sur le genre ainsi que leurs conséquences, les actions du RFDP rayonnent par le plaidoyer national et international qu'il mène et qui est appuyé par les résultats de nombreuses études réalisées.

2.4.Principales activités exécutées

Les activités réalisées s'inscrivent dans les approches ci-dessous décrites :

2.4.1. Des approches d'intervention du RFDP

Dans la poursuite de ses objectifs, le RFDP a développé et privilégié une approche de responsabilisation consistant à la transformation de la victime à l'actrice de son propre changement d'une part et d'autre part de passer de la communauté victime à une communauté responsable de ses propres victimes.

- ✓ L'approche CAP ("Comité d'Alerte pour la Paix"). Les CAP regroupent des femmes engagées pour la défense des droits et la construction de la paix. Ces femmes fustigent et s'insurgent contre les viols et violences basées sur le genre, et agissent pour promouvoir leur propre autonomie sur le plan économique et, in fine, développer des aptitudes solides de leadership pour leur participation à la prise des décisions touchant la gestion de leurs communautés. Cette approche a eu aujourd'hui comme grand succès le passage de la femme victime à la femme actrice de son propre changement et des changements des autres membres de la Communauté.
Des CAP qui ont atteint un certain niveau d'autonomisation sont devenus membres du Réseau.

Des femmes membres des CAP sont à l'origine, des anciennes victimes des violences sexuelles et basées sur le genre en situation des conflits, dont les capacités avaient été renforcées sur plusieurs thématiques dont la documentation des cas des abus et violations des droits humains, les techniques de plaidoyer en matière des droits humains, le leadership, les outils d'analyse des conflits ainsi que les techniques de transformation des conflits.

- ✓ Les Mutuelles de Solidarité (MUSO) : Par cette approche, le RFDP contribue au renforcement du pouvoir économique des femmes, qui épargnent et en s'octroient de crédit. En sus, le RFDP privilégie cette approche essentiellement économique, car elle intègre aussi l'apprentissage par les femmes leaders bénéficiaires des actions du RFDP, des principes de bonne gouvernance tout en renforçant la cohésion sociale.

- ✓ Relèvement communautaire : Elle permet à l'ensemble de la communauté d'apporter un soutien/réconfort à la victime, dans une perspective multidimensionnelle qui la met en communion avec les membres de sa communauté (y compris les membres de sa famille proche). Au travers de ce processus, la communauté prend conscience des blessures infligées à la victime et réfléchit sur les voies et moyens de les guérir. Sont également associés, à travers cette approche, les autorités et les leaders communautaires/ d'opinion, ainsi que les responsables des familles/ chefs de ménages. Cette approche a permis aux femmes leaders membres des CAP d'investir l'espace chef, qui est la sphère communautaire par excellence et renforcer ainsi leur leadership.

- ✓ Collaboration/Synergie avec des organisations locales, provinciales et nationales. Conscient que le changement passe par la coalition d'acteurs, le RFDP intervient aussi à travers le renforcement des capacités des associations locales et la collaboration et la synergie avec d'autres intervenants dans des milieux où il est moins présent. Pour soutenir son plaidoyer, le RFDP crée des alliances avec d'autres organisations provinciales et nationales.

Pour garantir la participation des femmes au processus de paix, puis au dialogue inter congolais, le RFDP a été à l'avant plan de la création de la Coordination Provinciale des ONG et Associations Féminines au Sud Kivu, COPRONAF en sigle. Le RFDP a été très actif pour l'opérationnalisation du caucus des femmes du Sud Kivu pour la paix, à l'issue du dialogue inter congolais.

Pour la prise en charge des violences sexuelles pendant la guerre qui avait donné lieu à la partition du pays, le RFDP avec Centre Olame, UEFA et ADIF avaient mis en place la Coalition Contre les Violences Sexuelles, CCVS en sigle. Pour le besoin d'avoir une loi de répression des violences sexuelles, le CCVS à travers le RFDP avait agi avec les acteurs nationaux et internationaux. En ce moment, le RFDP participe à la synergie pour l'approche psychosociale communautaire et se trouve en position de lead dans l'alliance stratégique de plaidoyer pour lutter contre les frais illégaux de justice et une autre pour l'accès à la justice.

2. 4.2. Principales réalisations concrètes.

A. Dans le cadre de la construction de la paix.

- Contribution à l'élaboration du cahier des charges des femmes du Sud-Kivu et celles des Territoires occupés pour la participation des femmes au Dialogue Inter congolais ;
- Une femme membre du RFPD, l'actuelle coordinatrice a participé au Dialogue inter Congolais à Sun City comme experte genre ;
- Un atelier de réflexion sur les principes généraux de la transition en vue d'une bonne gouvernance et une paix durable en RD Congo a été organisé en vue de transmettre l'expression des femmes du Sud Kivu dans les négociations inter congolaises de Pretoria
- Trois ateliers de formation des formatrices en genre et transformation des conflits ont été organisés à Uvira et Bukavu successivement en 2003 et en 2004. A l'issue de ces ateliers, dix formatrices en genre et en transformation des conflits ont été attestées à l'issue des séances de restitution des ateliers aux acteurs impliqués dans le conflit.
- Accompagnement des dialogues entre femmes membres des CAP et autorités politiques, administratives et militaires, en vue de réveiller un leadership féminin à la base et de prévenir des éventuels conflits entre les femmes et les autorités locales d'une part et entre les membres des communautés, d'autre part.
- Accompagnement de plus de 500 cas de médiation entre les parties en conflit depuis 2003 et rétablissement de plusieurs victimes dans leurs droits.
- Réconciliation de deux villages en conflits suite aux attaques des hutu rwandais
- Réconciliation des femmes agricultrices de Kiliba et les militaires riverains

B. Dans le domaine de la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre ainsi que de l'intégration du genre et l'accès à la justice des victimes des VSBG.

- Documentation et monitoring des violences faites aux femmes et des cas des violences et des violations des droits humains ;
- Etude et production d'un rapport intitulé « Le Corps des Femmes Comme Champ de Bataille durant la Guerre en République Démocratique du Congo, Violences sexuelles contre les femmes et les filles au Sud-Kivu (1996-2003) suivi d'un plaidoyer international.
- Initiation d'un avant-projet de loi sur la répression des violences sexuelles et un autre sur l'assistance aux victimes des violences sexuelles ; ce qui a donné lieu à la promulgation en 2006 de deux lois de répression des violences sexuelles en RDC ; une portant sur les infractions et l'autre sur les procédures.
- Visites bimensuelles des femmes détenues à la Prison centrale de Bukavu et dans les différents lieux de détention depuis 2000 ;

- Suivi permanent des dossiers des femmes détenues dans ces différents lieux dont la Prison centrale de Bukavu ;
- Assistance judiciaire accordée aux femmes auprès des Cours et tribunaux de Bukavu depuis 2002 par la disponibilité des avocats ;
- Campagne nationale de plaidoyer (avec CCVS) sur les violences sexuelles faites aux femmes des territoires occupés, à Kinshasa après la réunification du pays ;
- Assistance psychologique et matérielle aux femmes et filles victimes de viols et de violences sexuelles de Walungu.
- Consultations des groupes sociaux en vue de la révision du code de la famille, en 2007.
- Alphabétisation fonctionnelle au droit des femmes et des filles dans les territoires de Walungu, Kabare , Mwenga depuis 2008 à ce jour et conception d'un manuel. Cinq centres sont aujourd'hui opérationnels avec une moyenne d'au moins 30 personnes.
- Emissions radiodiffusées hebdomadaires sur les droits de l'Homme et les violences faites aux femmes depuis 2001 et sur les nouvelles lois de répression des violences sexuelles depuis 2008. S maffieux et l'autorité de la police résout certains dossiers.
- Organisation dans des coins enclavés de trois territoires (Walungu, Kalehe, Kabare) de dix journées portes ouvertes police-population, au cours desquelles, la police explique ses attributions, la population dénonce les agents.

C. Dans le cadre de l'assistance psychosociale des victimes des violences et basées sur le genre

Le RFDP a exécuté d'août 2006 à juillet 2007, avec l'appui financier de « EFI », Espace Femme Internationale, un projet d'assistance psychosociale des filles victimes des violences pendant les conflits armés à Bukavu. Ce projet, nous a permis de former pendant 8 jours, 6 femmes responsables de 6 Comités d'Alerte pour la Paix et 3 membres du personnel du RFDP sur les techniques de détraumatisation.

Plus de 100 filles victimes de diverses violences et qui étaient en alphabétisation, avaient suivi dans le centre d'alphabétisation, pendant une année, des séances collectives de détraumatisation ;

De 2011 à aujourd'hui, le RFDP exécute un programme d'accompagnement psychosocial et de réinsertion sociale des femmes et des filles victimes des violences sexuelles et basées sur le genre. Ce programme garantit un accompagnement holistique et sensible au stress et aux traumatismes aux victimes des zones de santé de Mwana et de Kaniola, de Burhale en assurant l'assistance juridique et judiciaire, l'assistance psychosociale, l'apprentissage des métiers et l'octroi des crédits, la documentation et dénonciation des cas des violations des droits humains, le plaidoyer local.

D. Dans le cadre de renforcement du leadership et la participation politique de la femme.

-Deux rencontres mettant face à face les femmes leaders et les partis politiques agréés au Sud Kivu, en vue de l'implication de la perspective genre dans le fonctionnement des partis politiques et l'accès des femmes au pouvoir ;

-Exécution d'un projet de renforcement des capacités des femmes des territoires de Walungu et Kabare à participer à la gestion de la chose publique de juin 2008 à mai 2009.

- Plusieurs sessions de formation au bénéfice des femmes de Walungu, kabare, kalehe et Bukavu sur le leadership ; les techniques de plaidoyer, le genre et droits humains, ...en 2005 à 2014

- Sensibilisation des femmes des organisations à la base sur le processus électoral en 2005, 2006, 2010, 2011, 2015, 2018

E. Dans le cadre de la documentation et de la dénonciation des cas des violations des droits humains et des violences faites à la femme

-79 feuillets « la messagère » produits et distribués occasionnellement pour la dénonciation des violations des droits humains et violences sur les femmes depuis 2001.

-Plusieurs rapports thématiques sur les violations des droits humains dans des territoires de la province et la ville de Bukavu, produits et diffusés depuis 1999

- Production et diffusion de trois numéros du bulletin d'information « mama vision » depuis 2005.

F. Dans le cadre de la Recherche et plaidoyer

Le RFDP a réalisé plusieurs études sur des questions en lien avec les violences sexuelles et basées sur le genre en vue de la sensibilisation de divers acteurs avec des données compréhensives. Il s'agit des études suivantes :

1° étude sur les motivations des auteurs des violences sexuelles contre les femmes et les filles au Sud – Kivu (1996 – 2003) et production d'un rapport intitulé ‘ ‘ Le Corps des Femmes Comme Champ de Bataille durant la Guerre en République Démocratique du Congo, Violences sexuelles contre les femmes et les filles au Sud-Kivu (1996-2003)’ ’ ;

2° Les coutumes discriminatoires à l'égard de la femme dans les chefferies de Kabare et Ngweshe, RDC, en 2010.

3° Etude sur les causes structurelles des violences sexuelles et basées sur le genre au Sud – Kivu, en 2013 ;

4° Etude sur la problématique de la sorcellerie dans les zones de santé de Mwana, Kaniola et Ninja, au Sud Kivu, en 2016.

5° Etude sur les violences sexuelles et basées sur le genre dans les carrés miniers de la Province du Sud – Kivu, 2018.

6° Proposition d'un décret portant statuts d'un établissement public dénommé « **fonds de réparation pour des victimes des violences sexuelles** » en RD Congo, FORVS.

G. Dans le cadre de l'assistance humanitaire

- Distribution des vivres et non vivres (couvertures, habits, ustensiles de cuisine, fonds de démarrage des activités génératrices de Revenu) à plus de 150 victimes des violences sexuelles en groupements de Kaniola, Izege, Burhale et Mulamba à travers le projet d'appui à la réinsertion socio- économique des femmes et filles victimes des violences sexuelles et basées sur le genre.
- Distribution des vivres (haricots, farine de maïs) et non vivres (habits, souliers) à plus de 300 victimes des catastrophes naturelles du territoire de Kalehe, grâce aux contributions des membres et du personnel du RFDP.

2.4.3. Activités récentes ayant une pertinence directe pour le projet VLF

- Animation du public sur l'auto prise en charge : 24 séances d'animation ont été organisées et ont suscité 13 nouvelles MUSO et qui sont opérationnelles, ce jour. 25 séances animées dans 12 groupes actifs à Kalehe, Kaziba, Burhinyi et Luhwinja.
- Documentation des cas des violences sexuelles et basées sur le genre et des violations des droits humains et qui ont permis la publication de deux rapports des droits humains et de cinq feuillets occasionnels de dénonciation.
- Au cours de l'année 2018, 420 personnes dont 211 femmes et 209 hommes ont participé à 9 causeries juridiques organisées par la chargée de l'assistance juridique et judiciaire et par les responsables des cliniques juridiques de Kalehe et Luciga en collaboration avec les animateurs de terrain. Les thèmes traités sont :les droits des femmes et les instruments juridiques qui les protègent, l'abandon d'enfant, les infractions des violences sexuelles, les arrestations arbitraires et les détentions illégales, femme et élection, les régimes matrimoniaux organisés par le droit congolais, le droit à l'héritage, conséquences des mariages précoces.
- Sept émissions produites et diffusées sur des radios de la province et dans les territoires et portant sur des thèmes en rapport avec le genre et les droits humains
- 52 personnes dont 12 hommes et 40 femmes ont pris part à une séance de sensibilisation de la Déclaration de Kampala et son plan d'action national
- Au cours de cette même année, 51 CAPs, tous actifs en territoire de Walungu, avec un total de 1996 membres dont 120 hommes et 1876 femmes, ont été accompagnés à travers l'animation des séances en rapport avec les droits des femmes et beaucoup plus en rapport avec leur structuration afin qu'ils deviennent des structures à la base fortes et acceptées par les autorités locales

- Ensemble avec les membres des CAPs, la commémoration de la Journée Internationale de la Femme (8 Mars), la journée Internationale de la Fille (11 octobre), la Journée Internationale de la Femme Rurale (15 octobre) et la Journée Internationale de l’alphabétisation (8 septembre) est une occasion pour les femmes membres des CAPs de plaider pour la cause des femmes face aux autorités locales et territoriales, conviées à ces célébrations. Un cahier de charge, élaboré par les femmes elles – mêmes est chaque fois déposé aux autorités.
- Ce 8 mars 2019, rencontre d’information avec les cadres de base femmes de Bukavu, échanges sur les défis de leur travail.
- Le 14 mai 2019, séance d’échanges entre les cadres de base des communes de Kadutu et d’Ibanda avec les bourgmestres et les acteurs de la société civile sur les responsabilités des uns et des autres.
- Participer à des alliances stratégiques de plaidoyer pour la suppression des frais illégaux de justice et aussi sur la participation politique de la femme
- Organisation des journées d’échanges entre les acteurs de la chaîne pénale et la société civile sur les lois et les procédures en matière des violences basées sur le genre.

2.5 Des bénéficiaires des actions de l’organisation RFDP

Le RFDP en tant que réseau, a comme groupes cibles :

- Les femmes victimes des violations des droits humains et des violences basées sur le genre, organisées ou non en Comités d’Alerte pour la Paix (CAP) ;
- Les leaders officiels et officieux (hommes et femmes) de sa zone d’action.
- Les décideurs dans les rouages politiques et administratifs, du niveau local au niveau national ;
- Les militantes des Droits humains ;
- Des organisations locales et groupements féminins à la base. Il s’agit des Organisations locales qui sont partenaires du RFDP sur base d’une demande de partenariat.

III. Description des principaux organes administratifs

3.1. Les organes du RFDP

Le RFDP a, en son sein 4 organes qui sont les suivants :

- *l’Assemblée Générale, A G*, organe suprême de l’organisation. Elle prend des décisions et des orientations générales pour l’organisation.
- *Le Conseil d’Administration, C.A*, présidé par une présidente élue par les membres de l’Assemblée Générale pour un mandat de 3 ans renouvelables une seule fois.

Gertrude Murangaza : Présidente ; Pascasie Kashunju : trésorière ; Francine Nabintu Ntugulo :Conseillère matière financière ; Me Wivine Kavira Burhutere : conseillère en matière juridique

- *Le Collège des Commissaires aux comptes,*

- *La Coordination*

NB. Les membres de trois 1ers organes (AG, C.A, CCC) sont uniquement des femmes tandis que la coordination qui est un organe exécutif est constituée à la fois des hommes et des femmes.

3.2. Du personnel du RFDP

Le RFDP dispose d'un personnel diversifié, composé des hommes et des femmes, de différentes formations et avec diverses expériences dans la promotion et la défense des droits des femmes. Le RFDP emploie de façon permanente 37 personnes dont 17 femmes et 10 hommes. Il utilise aussi un personnel non permanent, constitué des consultants et des stagiaires. Et il bénéficie des apports de sa cible bénéficiaire principale, à savoir les membres des Comités d'Alerte pour la Paix.

3.Perspectives et besoins en renforcement des capacités organisationnelles et de la cible des actions du RFDP.

Pour l'horizon 2017 à 2022, le RFDP va poursuivre la mise en œuvre des programmes et projets visant le renforcement du pouvoir économique des femmes, la diminution des violences sexuelles et basées sur le genre, la résilience des victimes et des communautés aux chocs ainsi que la promotion du genre à travers le leadership féminin à la base.

Pour ce faire, il a besoin d'un renforcement des capacités au niveau institutionnel et des bénéficiaires regroupés en Comités d'Alerte pour la Paix, CAP, en sigle. Les CAP regroupent les femmes militantes des droits humains qui s'impliquent dans la construction de la paix à travers la documentation des cas des violations des droits humains, l'alerte et le dialogue avec l'autorité sur toute violence ou violation récurrence pouvant mettre en péril la paix et le respect des droits humains. C'est une structure à la base à travers laquelle le RFDP réalise ses projets et programmes sur terrain.

Ce renforcement des capacités concerne les thématiques en lien avec les différents axes d'intervention du RFDP en général et en particulier celles qui touchent la promotion du genre et le renforcement du leadership féminin à la base.

iv. Motivation à postuler

Le RFDP, notre Organisation rentre dans tous les critères d'éligibilité repris dans ledit appel, tel que vous allez le constater dans les détails de notre dossier. Bien qu'ayant vu le jour dans un contexte de conflits, le RFDP s'est inscrit à la fois dans les causes structurelles de la violence faite à la femme et a vite défini des approches d'intervention adaptées et appropriées : *assistance de la victime des violences sexuelles, non comme victime seulement mais plus comme actrice de son propre changement qui puisse influencer sur celui de toute la communauté.*

Cette approche justifie la qualité et l'ampleur sur le terrain de nos interventions, malgré la rareté de partenaires financiers.

Pionnier actif du mouvement des femmes au sud Kivu, avec rayonnement dans la capitale (Caucus, Cafco) et à l'international, vous pouvez compter sur l'expérience de cet organisation et l'expertise de son staff pour élever la voix de la femme et renforcer le leadership des femmes dans la zone du projet.

v. Des partenariats antérieurs avec des organisations internationales

Liste des partenaires internationaux

N°	Période	Institution donatrice	Contexte de collaboration	Montant en \$us
1.	2003 à 2010	Law Group /Global Rights	Atelier sur les principes généraux devant régir la transition après le DIC. Exécution des petits projets ponctuels de lutte les violences sexuelles	
2	2002 à 2006	International Alert	Appui à l'implication des femmes au processus de paix, DIC, processus électoral, plaidoyer international	
2	2003	Mama Cash	Intégration droits des filles dans l'alphabétisation	
3	2006	Espace Femmes internationales, EFI	Exécution projet au bénéfice de filles mineures victimes des conflits	
4	2007 à 2011	Cordaid	Mise en œuvre des projets d'accompagnement légal, réduction vulnérabilité des femmes et felles victimes des VSBG,	222.565 euro
4	2008 à 2010	Diakonia	Exécution 3 projets de protection, prévention et participation femmes et filles à la prise de décision	
5	2014 à 2016	Louvain Coopération	Appui au Docteur Honoris causa, Coordinatrice du RFDP	
5	2011 à 2019	Coopération suisse, DDC	Mise en œuvre de l'approche psychosociale communautaire,(approche holistique)	1.394.000 \$us

vi. Description des menaces contre les droits des femmes identifiées par l'organisation dans les zones couvertes par le présent appel à manifestation d'intérêt

Le RFDP travaille dans un contexte post-conflit, et ces conflits ont débouché sur des violences sur les femmes. Ces violences sur les femmes ont affecté leurs communautés de vie. Au-delà des conflits, les violences sur les femmes ont aussi des causes structurelles enracinées dans le patriarcat, système où prédomine le mâle et où les femmes participent moins à la prise des décisions. Les moyens de subsistance sont réduits et la gouvernance n'a pas disponibilisé l'infrastructure de base (route de desserte agricole, eau et électricité) de laquelle les populations prendraient avantage pour améliorer leur bien-être.

Dans un contexte d'insécurité causée par l'activisme des forces et groupes armés, les déplacements des populations, l'inaccessibilité de certains sites du fait de ces groupes armés constitués en coupeurs des routes, des catastrophes naturelles qui occasionnent aussi des mouvements des populations entraînant l'inaccessibilité des personnes cibles sont des réalités. Tous ces faits jouant, causent des incertitudes, des stress permanents ainsi que des traumatismes sur les populations affectées. Ils constituent en même temps un frein au processus d'autonomisation et du développement des mécanismes de prise en charge des communautés

Dans le système institutionnel congolais, certaines lois qui favorisent la parité ne sont d'application, la répression n'y est pas systématiquement appliquée de sorte que les gens perdent confiance en la justice formelle et laisse la place à la justice populaire. Les femmes accusées de sorcellerie en sont les principales victimes.

Bien que la tuerie des femmes et le viol soient considérés au plan légal comme violences graves, dans les communautés, le viol des femmes fait souvent l'objet de conciliabule entre les familles des victimes et des acteurs non pas seulement parce que l'information sur le viol jette l'opprobre sur les familles qui veulent bien présenter leur image mais aussi parce qu'il n'y pas de réparation en justice, où de longues procédures financièrement couteuses sont insupportables pour les victimes et les organisations d'appui. Ces longues procédures liées au dysfonctionnement de l'appareil judiciaire, à la non proximité des juridictions qui, du reste sont insuffisantes, au trafic d'influence, au monnayage de la justice, à la corruption manifeste des acteurs judiciaires ont comme conséquences la difficulté d'accès à la justice pour les victimes en majorité vulnérables, et amplifie le non-respect des droits humains dans la communauté et notamment des droits des femmes. De nombreuses femmes, autrefois victimes de violences sexuelles et basées sur le genre se sont remises des traumatismes grâce à des actions d'assistance psychosociale, à l'alphabétisation fonctionnelle aux droits et à leur implication active dans le plaidoyer et à des activités de réinsertion socioéconomiques.

Malgré cette remise des femmes et filles des violences sexuelles et basées sur le genre, le contexte de vulnérabilité dans leur milieu de vie les affecte ainsi que leurs ménages. La misère généralisée se lit sur les visages et s'exprime par les habitants rencontrés. Quarante-trois pourcents des habitants vivent en deçà du seuil de pauvreté de 1,25\$US/personne/jour. Ils ne peuvent s'assurer des aliments en suffisance, ni supporter le paiement des frais scolaires, encore moins des soins de qualité.